



**APPEL À CANDIDATURES D'ARTISTES
POUR LA RÉALISATION DE PROJETS ÉDUCATIFS
Sculpture // Danse // Théâtre-Chant**

« **Graines d'artistes** » est un programme éducatif original, imaginé et conçu par le service culturel de la Ville de Saint-Jean-d'Angély (Charente-Maritime). Il **sensibilise au patrimoine et aux pratiques artistiques et culturelles les élèves de l'intercommunalité des Vals de Saintonge**, territoire particulièrement ancré dans la ruralité.

Ce programme est le fruit d'un partenariat entre la Ville de Saint-Jean-d'Angély, l'Éducation Nationale, le Ministère de la Culture (DRAC Nouvelle-Aquitaine) et Vals de Saintonge Communauté. Il est soutenu par le Département de la Charente-Maritime, l'association ADAM (Association pour le Développement des Animations au Musée) et s'inscrit dans le cadre de **l'éducation artistique et culturelle** proposée à chaque élève.

« Graines d'artistes » coïncide avec le calendrier de l'année scolaire, de septembre à juin. Il **invite trois artistes en résidence** à Saint-Jean-d'Angély, **chacun créant un projet artistique original avec plusieurs classes** autour d'une thématique définie par la Ville.

Édition « Graines d'artistes » 2022-2023

MÉTAMORPHOSES

« Cet inconscient à quoi fait appel toute poésie est le réceptacle des parentés qui, originelles, nous unissent à la nature. En nous, l'animal, le végétal, le minéral. L'homme n'est pas seulement homme. Il est univers. »

Aimé Césaire (1913-2008)

L'esthétique de la métamorphose est au cœur de la poésie césairienne, comme elle est au fondement de chaque forme de vie. **Pour sa douzième édition, c'est le thème que souhaite explorer le programme d'éducation artistique et culturelle « Graines d'artistes ».**

La préservation de la biodiversité et la création d'un monde respectueux sont au cœur des préoccupations. Toutes deux requerraient de prêter une attention nouvelle au monde qui nous entoure et de côtoyer de façon approfondie le vivant. **Donner à voir notre environnement**, sa richesse, et imaginer tel qu'il pourrait être demain à travers le prisme de la forêt des arts, ouvrent de multiples perspectives.

Ressentir l'essence animée des arbres, percevoir l'éventail des couleurs du végétal, imaginer les architectures durables du futur : au côté d'artistes contemporains, les élèves du territoire saintongeais seront invités à tisser des liens entre eux et la nature, en vue d'une mise en lumière et en œuvres de la vie puissante et fragile qui nous unit.

Coordination et suivi

12 classes d'écoles maternelles et élémentaires des Vals de Saintonge souhaitent participer à l'édition 2022-2023 du programme « Graines d'artistes ». La coordination administrative et technique du projet est assurée par les équipes du musée et de la médiathèque de la Ville de Saint-Jean-d'Angély.

L'action culturelle se déroule en **quatre temps** :

3 heures de visite sont proposées au musée, à la médiathèque et à la Micro-Folie de la Ville de Saint-Jean-d'Angély :

- Aux côtés des artistes retenus, les élèves de chaque classe (re)découvrent dans un premier temps le musée, la médiathèque et la Micro-Folie et définissent les bases de leur projet (calendrier, contenu artistique).

10 ou 20 heures d'interventions sont prévues **dans chaque classe, pour un total de 60 heures par artiste** :

- Les artistes interviennent en classe pour monter un projet artistique original avec les élèves autour de la thématique annoncée.

6 heures sont réservées à la **restitution du projet** :

- Le musée, la médiathèque et la Micro-Folie exposent en fin d'année les réalisations de chaque classe et organisent une journée-événement, à l'occasion de laquelle élèves et artistes présentent et échangent sur leurs expériences de création artistique.

1 heure est consacrée à la **valorisation de l'œuvre personnelle** des artistes :

- Sur le temps de résidence des artistes, le musée, la médiathèque et la Micro-Folie organisent une soirée d'échange avec le grand public, pour permettre aux artistes de présenter leur travail personnel.

Au long du projet, il est demandé aux artistes et aux établissements scolaires de créer un lien avec les associations naturalistes et environnementales du territoire, sous quelque forme que ce soit.

Ce dispositif s'inscrit pleinement dans les programmes officiels de l'enseignement artistique et culturel. Il permet également de faire des liens pédagogiques avec d'autres matières comme l'histoire, les lettres, l'éducation civique, les sciences, la philosophie, etc. La visite des établissements angériens donne par ailleurs l'occasion d'un contact direct avec des œuvres originales ou numériques. Les interventions d'artistes qui apportent leur sensibilité artistique et leur savoir-faire permettent aux élèves de vraies rencontres avec des créateurs contemporains.

Le programme « Graines d'artistes » sollicite par conséquent l'encadrement d'**artistes professionnels qui s'impliquent dans une démarche effective de transmission artistique.**

Conditions pratiques

Pour la réalisation de l'édition 2022-2023 de « Graines d'artistes », la Ville de Saint-Jean-d'Angély recherche :

- **1 danseur(euse)** pour évoluer auprès de 4 classes de maternelle et 1 classe d'élémentaire,
- **1 comédien(ne)-chanteur(euse)** pour créer au côté de 3 classes d'élémentaire,
- **1 sculpteur(trice)** pour accompagner 2 classes de maternelle et 2 classes d'élémentaire.

Les expériences en matière de pédagogie seront particulièrement considérées.

Un comité de sélection composé de représentants de la DRAC Nouvelle Aquitaine, de l'Éducation Nationale et des services culturels de la Ville de Saint-Jean-d'Angély se réunira **lundi 5 septembre 2022** pour sélectionner les artistes participants. Le cas échéant, d'autres partenaires financiers pourront intégrer ce comité.

Les heures d'intervention sont réparties sur l'année scolaire en fonction des disponibilités des artistes et en concertation avec les enseignants (ateliers organisés sur des demi-journées, regroupés sur un temps court, etc.), qui seront leurs interlocuteurs privilégiés et s'impliqueront activement dans le suivi de la résidence.

La rémunération s'élève à **4 000 € TTC pour la résidence, frais kilométriques compris**. L'hébergement est pris en charge par la Ville de Saint-Jean-d'Angély.

Contenu du dossier de candidature

- Un **curriculum vitae** détaillé,
- Un **dossier** contenant la description des réalisations artistiques illustrées de quelques visuels et mentionnant les expériences en matière de formation artistique auprès des enfants,
- Une **esquisse de projet artistique** liée à la thématique proposée pour le programme de l'année 2022-2023 : MÉTAMORPHOSES. Compte tenu du contexte sanitaire, il est demandé également une proposition sous forme dématérialisée.

Les dossiers de candidature sont à adresser à **Delphine ETCHENIQUE**, Directrice du musée et **Mireille BROSSARD**, Directrice de la médiathèque.

Par courriel : delphine.etchenique@angely.net et mireille.brossard@angely.net

ou

Par courrier : Musée des Cordeliers, 9 rue Regnaud, 17400 Saint-Jean-d'Angély

Date limite de dépôt des candidatures : **dimanche 14 août 2022**

Date des entretiens de sélection : **lundi 5 septembre 2022**

Date de mise en relation avec les classes : **mardi 27 septembre 2022**

Pour toute information, Delphine Etchenique, Directrice du musée de Saint-Jean-d'Angély se tient à votre disposition au 05.46.25.09.72.